

**Collectes des déchets du lundi 6 juin 2022
pas de modification**

Le service de collecte des ordures ménagères et des emballages est **maintenu lundi 6 juin 2022** (jour férié).

Les centres de valorisation d'Arçonnay et Alençon Nord seront fermés lundi 6 juin 2022.

À noter : Pour vous rendre dans les centres de valorisation vous devez obligatoirement présenter votre carte d'accès. Si vous ne l'avez pas, vous devez vous inscrire pour la recevoir.

Pour cela, 3 possibilités vous sont proposées :

- Soit par internet, via le site de la CUA <https://www.cu-alencon.fr/la-cua-a-votre-service/tout-savoir-sur-les-dechets/centre-de-valorisation/>;
- Soit par courrier, via le formulaire papier disponible auprès de la CUA, dans les mairies ou au service Déchets Ménagers ;
- Soit à l'accueil du service Déchets Ménagers (26 rue Balzac à Alençon) accompagné d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

INFO + : Quels sont les véhicules autorisés dans les centres de valorisation ?

- Les deux roues et quad.
- Les véhicules particuliers (VP) : véhicule de tourisme, de type non utilitaire, avec une largeur carrossable inférieure ou égale à 2,25 m et d'un Poids Total en Charge Autorisé (PTAC) n'excédant pas 3,5 tonnes, de hauteur inférieure à 1,90 m. Le PTAC du véhicule se trouve sur la carte grise du véhicule.
- Les véhicules de type utilitaire léger (VUL) d'un Poids Total en Charge Autorisé (PTAC) n'excédant pas 3,5 tonnes, de hauteur inférieure à 2.5 m et d'une longueur inférieure à 5.5 m.
- **Pour tout autres types de véhicules veuillez-vous renseigner auprès du service Déchets Ménagers, avec votre carte grise.**

Pour toutes informations sur les déchets : www.cu-alencon.fr/la-cua-a-votre-service/tout-savoir-sur-les-dechets ou n° vert 0 800 50 89 81

Retrouvez toute l'actualité de la
Communauté Urbaine d'Alençon sur
www.cu-alencon.fr



et abonnez-vous à la newsletter !